Université de Bretagne Occidentale

Faculté de Droit, Économie, Gestion & AES

Master Droit public

Objectifs

Les titulaires de ce diplôme sont des professionnels qui peuvent être chargés de :

> Apporter un conseil juridique aux personnes physiques ou morales, de droit privé ou de droit public
> Rédiger des actes
> Négocier des contrats
> Gérer des contentieux
> Assister juridiquement une entreprise, une collectivité ou un indépendant

Compétences acquises

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qui peut être chargé d'apporter une expertise juridique, de rédiger des actes complexes, de gérer des opérations complexes ainsi que de gérer des contentieux, en droit public.

Pour mener à bien ces activités le diplômé mobilise ses compétences dans les domaines suivants :

Conseil juridique :

> Assurer une veille juridique
> Elaborer et/ou sécuriser des actes juridiques complexes relevant du droit public
> Elaborer, planifier, superviser financièrement, administrativement et juridiquement des opérations complexes relevant du droit public
> Conseiller les élus des collectivités ou les dirigeants des administrations
> Rédiger des études de fond sur des questions juridiques
> Gérer et résoudre les contentieux dans les principaux domaines du droit public

Administration et gestion :

> Organiser et gérer un service « commande publique », « urbanisme»…
> Planifier, budgéter un projet
> Assurer ou superviser les procédures budgétaires d'une collectivité, d'un établissement public, d'une structure privée gérant un service public

Formation, enseignement :

> Assurer des formations pour diffuser les informations
> Enseigner, chercher dans un établissement d'enseignement supérieur ou dans un institut de recherche.

Conditions d'accès

Licence droit (ou bac+ 3 formation juridique) en Master 1,

Bac+4 formation juridique en Master 2

Recrutement sur dossier de candidature via la plateforme nationale de candidature en première année de master

Poursuites d'études

La poursuite d'études est possible en doctorat (bac + 8)

Insertion professionnelle

Ce professionnel est un expert. Il travaille soit dans une administration ou une juridiction, soit dans une structure périphérique soit encore dans le secteur privé comme avocat en droit public ou conseiller.

Il peut, par exemple, exercer les emplois suivants :

> Magistrat (après concours), avocat et notaire (après une formation supplémentaire)
> Enseignant-chercheur (après concours)
> Cadre de la fonction publique d'Etat -civil ou militaire (après concours)
> Juristes d'entreprise (entreprises de services collectifs, des transports, du bâtiment et autres entreprises en contact avec l'administration, titulaires de marchés publics ou concessionnaires notamment)
> Emplois d'encadrement, directeur ou chef de service, titulaires ou contractuels dans les services des collectivités territoriales et de leurs groupements
> Emplois de conseil juridique dans les cabinets prestataires des collectivités territoriales : conseil en management public local, ingénierie contractuelle, gestion de projet.

Infos pratiques

Faculté de Droit, Économie, Gestion et AES à
Ouvert en stage
Durée : 2 ans

Contacts

Contact administratif

Service Scolarité - master DROIT
scolarite-master2DEG@univ-brest.fr
Tel. Secretariat Master : 02.98.01.60.97

Responsable pédagogique

Mickaël LAVAINE

THOMAS-TUAL Béatrice
Beatrice.Thomas-Tual@univ-brest.fr

Université de Bretagne Occidentale

Faculté de Droit, Économie, Gestion & AES

Programme

Parcours Droit public approfondi

Dernière mise à jour le 11 mars 2024